

Quelques informations sur le M2 droit notarial

Par **Visiteur**, le **20/09/2014** à **22:36**

Salut, j'ai quelques interrogations sur le M2 droit notarial. Je sais que c'est un master très sélectif mais sélectif à quel point: faut-il avoir eu 15 de moyenne pendant toute sa licence et en M1 ? J'ai pensé, après ma licence, m'orienter vers ce master à la fac de droit de Bordeaux. Avez-vous d'autres suggestions ?
Merci.

Par **Herodote**, le **20/09/2014** à **23:12**

Bonsoir !

Je suis moi même en M2 à la fac de Bordeaux (mais pas le M2 Notarial).

Cela étant, j'ai eu et j'ai toujours M. Delmas Saint-Hilaire comme enseignant (le directeur du M2 Notarial) et il a eu l'occasion de nous faire part de certaines de ses exigences en M1.

Ainsi, il nous a clairement dit que c'était sa matière qui était le principal élément de sélection (Droit des Successions & Libéralités, matière à TD du second semestre en M1 Droit Notarial, M1 Gestion de Patrimoine et M1 Droit Privé Général).

Ce que je peux en dire, c'est qu'en effet, il est très sélectif (environs 800 candidatures pour 20-30 places, nous a dit le DOSIP (Service d'orientation)).

Cela étant, les étudiants de Bordeaux sont grandement privilégiés (80% des places, alors qu'ils ne représentent que 20% des candidats, grosso-modo). La fac de Bordeaux a tendance à prendre quasi exclusivement ses propres étudiants (il suffit d'avoir fait son M1 à Bordeaux, pas besoin d'avoir fait tout le cursus).

Je pense que le meilleur M1 à faire est le M1 de Droit notarial (Gestion de Patrimoine autrement), et il vaut mieux choisir droit fiscal en TD (l'autre TD étant obligatoire). C'est en effet, avec le droit patrimonial de la famille (Régimes Matrimoniaux et Libéralités & Successions), la matière je crois la plus importante pour la sélection.

Bien sûr, s'agissant d'un M2 Pro, et de toute manière pour crédibiliser sa candidature, il faut multiplier les stages en office notariale. Si possible, des stages d'une certaine durée, pour justifier d'une véritable connaissance du fonctionnement d'une office.

Cela étant, non, il ne faut pas 15 de moyenne depuis la L1. C'est des rumeurs, quasi

personne n'a ça. Même le major du M1 Droit Privé Général n'a pas eu 15 de moyenne générale (je crois qu'une seule personne a eu ça (plus à vrai dire) sur tous les M1 de Droit Privé, et c'est une super tronche).

Cela étant, avoir une mention paraît indispensable (au moins assez bien, après, avoir eu 12 et avoir eu 13,9 n'est pas la même chose évidemment ! Il faut viser le plus haut possible), mais pas suffisant.

Encore une fois, l'expérience professionnelle (qualité et quantité) est réellement décisive. Il faut se dire que vu le nombre de candidatures, il faut trouver des moyens de se distinguer des autres candidats.

Après, ce n'est pas mon M2, donc mes connaissances à son sujet sont assez limitées, et ne vont pas beaucoup plus loin.

Cela étant, c'est un M2 accessible, même si la concurrence est rude ! Il n'y a pas que des majors de promo, loin de là. Cela étant, tous les étudiants pris étaient motivés et ont travaillé dur.

Après, si on veut vraiment un M2 de Droit notarial, il vaut mieux en demander dans toute la France, ce que la plupart des candidats font, ce qui explique le nombre de candidatures.

Par **Visiteur**, le **21/09/2014** à **15:51**

Bonjour, merci d'avoir répondu aussi rapidement. Cela confirme un peu mes pensées sur ce master.

En fait, ce qui me fait le plus peur, c'est de me retrouver sans M2 après avoir réussi le M1 et vu que je n'ai pas forcément de plan B, je n'ai pas intérêt à échouer.

Après, j'ai conscience que les notes et les stages effectués sont importants au moment de la sélection. Sinon, ça me rassure un peu de savoir que tous les étudiants de M2 droit notarial n'ont pas 15 de moyenne (lol). Et puis, je suis convaincu que je peux viser une mention.

Merci encore d'avoir répondu à mes interrogations.

Par **Herodote**, le **21/09/2014** à **16:20**

Le M1 Notarial ne prépare pas qu'au M2 du même nom. De par ses matières (en fonda, a priori droit patrimonial de la famille et droit fiscal et tout un panel en option), il permet également d'accéder à d'autres M2 (Urbanisme, Immobilier (je sais plus si c'est le même M2), Gestion de Patrimoine, pourquoi pas affaires & DJCE (Avec du droit fiscal, du droit des sociétés et du droit commercial/affaires, le M1 Notarial peut permettre d'envisager ce genre de débouchés également) et d'autres (ce sont ceux qui me viennent en tête)...

Et même le Master Recherche de droit privé (civil ou affaires), puisque le major du M1 Notarial est parti en Master Recherche.

Donc, les possibilités sont multiples, sachant que l'on peut formuler deux choix en M2 à

Bordeaux (après, certains M2 ne prennent que s'ils sont sélectionnés en 1er choix. C'est par exemple le cas du M2 Notarial ou du M2 Recherche de droit privé).

C'est certes un parcours difficile, mais tous ceux qui l'ont entrepris et ont réussi ont tenté leur chance. Donc on peut y aller en tentant sa chance, sans pour autant se retrouver le nez dans l'eau, car le M1 Notarial, au delà de sa mention, reste généraliste et ne ferme pas trop de portes (hormis des choses comme les M2 Pénal).

Après, il est bien que tu sois rassurée, mais la raison pour laquelle tout le monde n'a pas 15, est aussi parce qu'il est difficile d'avoir une mention, et très difficile d'avoir la mention bien (il y en a quelques uns qui l'ont, donc c'est possible, mais c'est tout sauf facile).

Donc il faut s'accrocher ! Mais encore une fois, si on bosse sérieusement, si on s'investit, c'est parfaitement faisable. Il faut juste, au moment des candidatures, faire des choix intelligents (c'est à dire candidater un peu partout en M2 Notarial, mais prévoir des plans B également. Par exemple, faire un M2 Urbanisme ou Immobilier, peut permettre à la fois de déboucher sur un emploi, mais aussi, pourquoi pas, de candidater à nouveau (avec un M2 et un nouveau stage si possible), en M2 Notarial.

Par **Visiteur**, le **21/09/2014** à **17:17**

Oui, effectivement, le M1 droit notarial ne ferme les portes aux autres M2 comme c'est indiqué sur l'ancien site internet de Bordeaux 4. Mais je privilégie plutôt le M2 droit notarial pour avoir un parcours classique. Cependant, si tu peux formuler 2 vœux (ce que j'ignorais), je vais peut-être y réfléchir plus longuement avant de me lancer.

Concernant la difficulté, c'est normal que ça aille crescendo mais je me sens prêt à y faire face pour atteindre mes objectifs. D'autres ont réussi, alors pourquoi pas moi ?

Par **Herodote**, le **21/09/2014** à **17:41**

Il faut d'autant plus se renseigner que comme je l'ai dit, certains M2 ne prennent que lorsqu'ils sont le 1er vœu de l'étudiant. C'est notamment le cas du M2 Notarial. Après, durant ton année de M1, tu pourras prendre rendez-vous avec les différents directeurs de M2, poser des questions aux étudiants (notamment lors du salon des Master), etc.

Pour plus d'information, voici le lien du site de l'association du M2 Notarial de Bordeaux :

<http://master2-droitnotarial.u-bordeaux4.fr/>

Il regorge d'informations à son sujet, et propose notamment, le CV des étudiants des deux dernières promos, ce qui te donne une idée des profils des étudiants acceptés dans ce M2.

Par **Visiteur**, le **21/09/2014** à **18:19**

Merci pour le lien. C'est une mine d'informations sur ce M2. Effectivement, en voyant leur CV, je me dis que je peux éventuellement avoir une chance si je multiplie les stages.

Par **sidy89**, le **21/09/2014** à **23:10**

bonjour chers juristes je suis etudiant en master2 en droit notarial a l'université de dakar. j'aimerais avoir des consiels pour le choix du sujet de mon memoir.la raison c'est que on a pas demarrer nos cours

Par **Yn**, le **22/09/2014** à **11:52**

[citation]Cela étant, les étudiants de Bordeaux sont grandement privilégiés (80% des places, alors qu'ils ne représentent que 20% des candidats, grosso-modo). La fac de Bordeaux a tendance à prendre quasi exclusivement ses propres étudiants (il suffit d'avoir fait son M1 à Bordeaux, pas besoin d'avoir fait tout le cursus). [/citation]

Totalement, c'est d'ailleurs le cas dans toutes les universités. Sur un M2 de 20 ou 25 places, une bonne quinzaine est réservée aux étudiants de l'université car la formation dispensée est connue et la notation des collègues peut être replacée dans son contexte (obtenir 11/20 avec M. X. peut être une excellente note alors que la même note avec M. Y. témoigne d'une copie moyenne). Par contre, je pense que faire la L3 et le M1 est un plus, uniquement le M1 peut parfois être juste pour certains M2, évidemment ce n'est pas une science exacte.

Plus généralement, pour la sélection, une mention en L3 et en M1, un bon niveau d'anglais et quelques stages permettent d'accéder à de bons M2 un peu partout. Il faut également sortir de la logique "les notes, rien que les notes".

Pour les directeurs de nombreux M2, c'est le minimum. Tous les étudiants sélectionnés, invités aux entretiens, etc. répondent à ce critère. Dans ce genre de M2, le CV ont tous une base commune, cf. ce que j'ai dit *supra*.

La différence se fait surtout dans la recherche de potentiel, c'est d'ailleurs le principal objectif des entretiens, vérifier que l'on est dans l'entre-soi. On peut le regretter, mais la seconde sélection s'opère souvent comme ça.

Être un bon étudiant ne fait pas tout : plus le temps passe, plus les résultats obtenus à l'université sont déconsidérés, on s'intéresse à d'autres critères : l'investissement, la productivité, savoir supporter la pression, la prestance, etc.

Le profil de le l'excellent(e) étudiant(e) incapable de travailler sous la pression, de s'exprimer en public, etc. existe dans toutes les promotions, et ce n'est pas un gage de réussite dans le monde professionnel.

Enfin, [s]il ne faut pas hésiter à multiplier les demandes[/s], dix ou quinze candidatures, cela n'a rien d'exceptionnel.

Par **Herodote**, le **22/09/2014** à **13:47**

J'adhère à ce que dit Yn, en confirmant que les étudiants admis en M2 ne le sont pas exclusivement sur la base de leurs résultats (il y a des surprises parfois à ce sujet !).

Ainsi, les 20-30 pris, ne sont pas les 20-30 premiers de la promo (il y a un classement par M1, dont les enseignants ont connaissance).

Bien d'autres critères rentrent en jeu, l'expérience pro bien sûr, mais aussi les indices sur la personnalité du candidat.

Au final, la sélection comprend un degré non négligeable de subjectivité, c'est pourquoi il est intéressant de prendre rendez-vous avec les profs pendant l'année pour mieux cerner leurs exigences et attentes, le profil type qu'ils recherchent (s'il y en a un).

Cela se fait parfaitement et beaucoup d'étudiants le font d'ailleurs.

Par **Visiteur**, le **27/09/2014** à **02:53**

J'ai bien pris note de toutes vos informations. Merci de votre aide.

Par **Poupouch**, le **18/02/2016** à **05:36**

Salut....Je suis étudiant en M1 dans une fac de droit en Haiti. Mais, il s'avère que les résultats de mes deux dernières années sont entre 11 et 17,5 sur 20. Dans ce cas quelles sont les possibilités que j'ai pour intégrer une université en France en M2? Surtout j'aimerais le faire en droit de l'homme humanitaire ou en droit international privé....

Merci